

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

**SEANCE DU 12 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 6 juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle des chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 11

Nombre de délégués participant au vote : 10

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Roseline VALEAU

Elus Le Cellier : Michael DAVID, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Déborah SIDDI, Stéphanie BÉRITAULT

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER

**Titulaires absents excusés :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE (pouvoir à Cécile COTTINEAU), Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Anita MENET)

Elus Mouzeil : Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC

**Suppléants présents :**

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU (pouvoir de Suzanne LELAURE)

Elus Ligné : Anita MENET (pouvoir de Maurice PERRION), Guillaume NIEL

**Suppléants absents excusés :**

Elus Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Didier PICAT

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Deborah JOURDON

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

**N°12.06.2024-02 : SUBVENTIONS A L'ASSOCIATIONS PEP'S AM**

L'association PEP'S AM intervient sur des actions ouvertes aux 4 communes membres. Des ateliers hebdomadaires ont lieu à la maison de l'enfance de Ligné et sont à destination du public petite enfance, des parents et/ou des assistantes maternelles. PEP'S AM permet ainsi de renforcer l'offre sur le territoire grâce à leurs ateliers d'éveil, leurs prêts de malles de jeux, et leur partenariat avec le relais Petite enfance.

PEP'S AM a formulé par écrit une demande de subvention pour les accompagner dans leurs initiatives.

Afin d'encourager cette action intercommunale dédiée au public ciblé par le SIVOM, il est proposé de répondre favorablement à leur demande et de leur accorder une subvention de 150 € à imputer à la ligne 6574 Subventions de fonctionnement du BP 2024.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau syndical réuni le 29 mai 2024,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

<b>Suffrages exprimés :</b>			
<b>Voix pour : 10</b>	<b>Voix contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Ne prend pas part au vote : 0</b>

- AUTORISER le versement d'une subvention de 150 € à l'association PEP'S AM
- DIRE que les crédits nécessaires sont disponibles et inscrits au budget 2024 du SIVOM

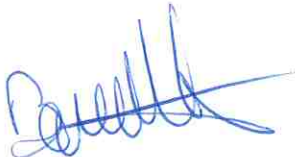
La Présidente,

La secrétaire de séance

Anne-Marie CORDIER

Stéphanie BERITAULT

  
SIVOM du Secteur de Ligné  
3 place de la Perreterie  
44850 LIGNÉ  
Tél : 02 51 12 20 04  
sivomligne@orange.fr



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :